

## BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE



14 Ter, Place de la Saline  
57170 CHATEAU-SALINS

Tel : 03 87 05 11 11  
Fax : 03 87 05 27 27  
[administration@cc-saulnois.fr](mailto:administration@cc-saulnois.fr)

Affaire suivie par  
Pôle finances  
☎ 03.87.05.80.73  
📠 03.87.05.27.27  
[celine.pattar@cc-saulnois.fr](mailto:celine.pattar@cc-saulnois.fr)

REÇU LE  
13 JUN 2023  
S/P CHÂTEAU-SALINS

Le Président de la Communauté  
de Communes du Saulnois

à

SOUS-PREFECTURE DE  
SARREBOURG / CHATEAU-SALINS

57170 CHATEAU-SALINS

Madame la Sous-Préfète

Château-Salins, le 13 JUN 2023

## BORDEREAU DE DEPOT

Objet : Actes transmis sous-format papier au titre du contrôle de légalité

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p><u>Thème</u> : Documents budgétaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Budget primitif 2023 – Budget principal de la CCS (identifié volume n°1)</li> <li>Budgets primitifs 2023 – Budgets annexes à caractère administratif de la CCS (identifiés volume n°2) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone de DELME</li> <li>- Zone de DIEUZE</li> <li>- Zone de FRANCAITROFF</li> <li>- Zone de MORVILLE-LES-VIC</li> <li>- Zone de MUNSTER</li> <li>- Réseau Très Haut Débit</li> <li>- ESAT d'ALBESTROFF</li> <li>- Zone LA SABLONNIERE</li> <li>- ZIC d'AMELECOURT</li> </ul> </li> <li>Budget primitif 2023 – Budgets annexes à caractère industriel et commercial de la CCS : <ul style="list-style-type: none"> <li>- SPANC (M49)</li> <li>- Déchets ménagers (M4)</li> </ul> </li> </ul>	<p>1 exemplaire</p> <p>1 exemplaire</p> <p>1 exemplaire</p>	<p>Pour contrôle de légalité</p> <p>Pour contrôle de légalité</p> <p>Pour contrôle de légalité</p>

Le Président de la Communauté  
de Communes du Saulnois

Jérôme ENO



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS - EPCI**

**Numéro SIRET : 24570120600055**

**Poste comptable de SGC de SARREBOURG**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**ANNEE 2023**

## SOMMAIRE

PAGE	CONTENU		
	<b>I - Informations générales</b>		
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
4	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II - Présentation générale du budget</b>		
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
8	B1 - Balance du budget - dépenses		
9	B2 - Balance du budget - recettes		
	<b>III - Vote du budget</b>		
10/12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
13/14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
15/16	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
17/18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
19	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - ANNEXES</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
20	A2.1 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X	
21/22	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
23	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
24	A2.4 - Etat de la dette - Répartition de l'encours	X	
25/26	A2.5 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier	X	
27	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
28	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
29	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
30	A4 - Etat des provisions	X	
31	A5 - Etalement des provisions	X	
32	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
33	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest.		X
34	A8 - Etat des charges transférées		X
35	A9 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
36	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
37	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement affectés		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affectés		X
38	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
39	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
40	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	<b>D - Décision en matière des taux - Arrêté et signatures</b>		
	D1-Décisions en matière de taux de contributions directes		X
41	D2-Arrêté et signatures	X	
			X

ZONE DE DIEUZE - BP 2023

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

II- Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

III - La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au BP+ DM de l'exercice précédent

IV - Le présent budget comprend les écritures liées aux amortissements des biens liés à la reprise de la ZAEC de DII au 01/01/2018

Département de la Moselle  
Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159

Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 108

Nombre de conseillers votants : 112

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 Mars 2023

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 13 Mars 2023

POINT N° CCSDCC23012-C  
FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET MARCHES PUBLICS

**Objet : Affectation des résultats 2022 de la CCS – Budget annexe de la zone de DIEUZE**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe de la zone de DIEUZE de la Communauté de Communes du Saulnois, pour l'année 2022 ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2022 ;

Constatant :

<b>Section de fonctionnement :</b>	
Résultat à la clôture de l'exercice 2021	418.174,52 €
Part affectée à l'investissement 2021	- 418.174,52 €
Excédent à la clôture de l'exercice 2022	258.968,84
<b>Excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2022</b>	<b>258.968,84 €</b>
<b>Section d'investissement :</b>	
Déficit à la clôture de l'exercice 2021	- 455.183,82 €
Excédent à la clôture de l'exercice 2022	198.537,97 €
Excédent des restes à réaliser en 2022 à reporter en 2023	244.766,90 €
<b>Déficit d'investissement à la clôture de l'exercice 2022</b>	<b>- 1.878,95 €</b>

Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- L'EXECUTION du virement à la section d'investissement de 1.878,95 euros du budget annexe de la zone de DIEUZE.
- Le REPORT à la section de fonctionnement, du Budget annexe de la zone de DIEUZE de 257,089,89 euros.

Après délibération, l'assemblée :

- **AUTORISE** l'exécution du virement à la section d'investissement de 1.879,95 euros du budget annexe de la zone de DIEUZE ;
- **AUTORISE** le report à la section de fonctionnement, du Budget annexe de la zone de DIEUZE de 257.089,89 euros ;
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-président à signer toute pièce afférente à cette décision.

Pour extrait conforme,

**Le Président**

Jérôme END



Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	112
Ayant pris part au vote	111
Abstention	0
Suffrages exprimés	111
Majorité absolue	56
<b>Pour</b>	<b>111</b>
Contre	0

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 072 306.40	901 586.98
+		+	+
R E P O R T S	RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		257 089.89
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		1 072 306.40	1 158 676.87

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (Y compris le compte 1068)	745 192.31	747 071.26
+		+	+
R E P O R T S	RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	55 468.10	300 235.00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	246 645.85	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		1 047 306.26	1 047 306.26

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	2 119 612.66	2 205 983.13
------------------------	--------------	--------------



**BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE  
ETAT DES RESTES A REALISER ANNEE 2022**

**COMPTES**

**MONTANTS**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

<b>21. Immobilisations corporelles</b>		<b>55.468,10 €</b>
2128 Autres aménagements de terrains	50.000,00 €	
2188 Autres immobilisations corporelles	5.468,10 €	

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022 A REPORTER EN 2023</b>	<b>:</b>	<b>55.468,10 €</b>
--------------------------------------------------------------------	----------	--------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

<b>024. Produits des cessions d'immobilisation</b>		<b>300.235,00 €</b>
	300.235,00 €	

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022 A REPORTER EN 2023</b>	<b>:</b>	<b>300.235,00 €</b>
--------------------------------------------------------------------	----------	---------------------

Fait à CHATEAU-SALINS, le 31/12/2022

Le Président de la Communauté  
de Communes du Saulnois,

Jérôme ENB

*Détails des restes à réaliser 2022 :*

**DEPENSES ENGAGEES EN 2022 A REPORTER SUR 2023**

Objet	Imputation budgétaire	Montant engagé en euros HT
Rachat des travaux préparatoires SEAA du Saint Augustin	Compte 2128/21	50.000,00 €
SAS DERICHEBOURG - Marché public de travaux relatif à la fourniture et à la pose de panneaux publicitaires de promotion des zones d'activités de la CCS – Décision n°EJDE202114 du 27/09/2021	Compte 2188/21	5.468,10 €
<b>Total des dépenses engagées en 2022 à reporter en 2023</b>		<b>55.468,10 €</b>

**RECETTES A REPORTER SUR 2023**

Objet	Imputation budgétaire	Montant en euros HT
Vente de terrains à la société AQUAMARK – Délibération CCSDCC22091 du 23/11/2022	Compte 024	300.235,00 €
<b>Total des recettes à reporter en 2023</b>		<b>300.235,00 €</b>

**BUDGET DIEUZE - EXERCICE 2022**  
**ETAT RECAPITULATIF DES CHARGES A RATTACHER A L'EXERCICE 2022**

Nature de la dépense	Désignation du fournisseur	Date du service fait	Montant du rattachement à l'exercice 2022	Imputation comptable
Eclairage public 12/2022	TOTAL ENERGIES	31/12/2022	183,00 €	60612/NA
Horloge astronomique	EIFFAGE	31/12/2022	350,00 €	61521/NA
	<b>TOTAL</b>		<b>533,00 €</b>	

Château-Salins, le 31/12/2022

Le Président de la Communauté de  
Communes du Saulnois,  
Jérôme END



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
011	Charges à caractère général	152 861.00		182 125.22	182 125.22	182 125.22
012	Charges de personnel et frais as					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gest. cour.					
656	Frais de fonct. groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>152 861.00</b>		<b>182 125.22</b>	<b>182 125.22</b>	<b>182 125.22</b>
66	Charges financières	208 944.00		192 729.87	192 729.87	192 729.87
67	Charges exceptionnelles	23 400.00		22 400.00	22 400.00	22 400.00
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues					
	Autres					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionner</b>		<b>385 205.00</b>		<b>397 255.09</b>	<b>397 255.09</b>	<b>397 255.09</b>
023	Virement sect. d'inv.	4 570.66		339 811.07	339 811.07	339 811.07
042	Op.d'ordre de transfert entre sec	585 961.72		335 240.24	335 240.24	335 240.24
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionne</b>		<b>590 532.38</b>		<b>675 051.31</b>	<b>675 051.31</b>	<b>675 051.31</b>
<b>TOTAL</b>		<b>975 737.38</b>		<b>1 072 306.40</b>	<b>1 072 306.40</b>	<b>1 072 306.40</b>
D 002	RESULTAT REPORTE OU ANT					
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE</b>					<b>1 072 306.40</b>	<b>1 072 306.40</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services	83 000.00		83 000.00	83 000.00	83 000.00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, participations					
75	Autres prod. de ges. cour.	657 365.00		684 774.08	684 774.08	684 774.08
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>740 365.00</b>		<b>767 774.08</b>	<b>767 774.08</b>	<b>767 774.08</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	32 165.00				
78	Reprises sur provisions	172 391.56		100 000.00	100 000.00	100 000.00
	Autres					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnem</b>		<b>944 921.56</b>		<b>867 774.08</b>	<b>867 774.08</b>	<b>867 774.08</b>
042	Op.d'ordre de transfert entre sec	252 369.38		33 812.90	33 812.90	33 812.90
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnem</b>		<b>252 369.38</b>		<b>33 812.90</b>	<b>33 812.90</b>	<b>33 812.90</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 197 290.94</b>		<b>901 586.98</b>	<b>901 586.98</b>	<b>901 586.98</b>
R 002	RESULTAT REPORTE OU ANT				257 089.89	257 089.89
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNE</b>					<b>1 158 676.87</b>	<b>1 158 676.87</b>

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	641 238.41
---------------------------------------------------------------------------------------------	------------

: pour information

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	68 155.70	55 468.10	71 800.00	71 800.00	127 268.10
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>68 155.70</b>	<b>55 468.10</b>	<b>71 800.00</b>	<b>71 800.00</b>	<b>127 268.10</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	623 374.00		639 579.41	639 579.41	639 579.41
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>623 374.00</b>		<b>639 579.41</b>	<b>639 579.41</b>	<b>639 579.41</b>
45...1	Tot. opé. pour cpte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>691 529.70</b>	<b>55 468.10</b>	<b>711 379.41</b>	<b>711 379.41</b>	<b>766 847.51</b>
040	Op.d'ordre de transfert entre sections	252 369.38		33 812.90	33 812.90	33 812.90
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>252 369.38</b>		<b>33 812.90</b>	<b>33 812.90</b>	<b>33 812.90</b>
<b>TOTAL</b>		<b>943 899.08</b>	<b>55 468.10</b>	<b>745 192.31</b>	<b>745 192.31</b>	<b>800 660.41</b>
<b>D001 SOLDE NEGATIF. REP. OU ANT.</b>					<b>246 645.85</b>	<b>246 645.85</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>55 468.10</b>		<b>991 838.16</b>	<b>1 047 306.26</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts dettes assim.(hors 16					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
1068	Excédents de fonct. capitalisés	418 174.52		1 878.95	1 878.95	1 878.95
138	Autres subv.d'invest.non transf					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financières	70 141.00		70 141.00	70 141.00	70 141.00
024	Produits des cessions	310 235.00	300 235.00			300 235.00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>798 550.52</b>	<b>300 235.00</b>	<b>72 019.95</b>	<b>72 019.95</b>	<b>372 254.95</b>
45...2	Tot. opé. pour cpte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>798 550.52</b>	<b>300 235.00</b>	<b>72 019.95</b>	<b>72 019.95</b>	<b>372 254.95</b>
021	Virement de la section de fonctio	4 570.66		339 811.07	339 811.07	339 811.07
040	Op.d'ordre de transfert entre sec	585 961.72		335 240.24	335 240.24	335 240.24
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>590 532.38</b>		<b>675 051.31</b>	<b>675 051.31</b>	<b>675 051.31</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 389 082.90</b>	<b>300 235.00</b>	<b>747 071.26</b>	<b>747 071.26</b>	<b>1 047 306.26</b>
<b>R001 SOLDE POSITIF REP. OU ANT.</b>						
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>300 235.00</b>		<b>747 071.26</b>	<b>1 047 306.26</b>

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE  
PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

641 238.41

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	182 125.22		182 125.22
012	Charges de personnel et assim			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonct. groupes d'élus			
66	Charges financières	192 729.87		192 729.87
67	Charges exceptionnelles	22 400.00		22 400.00
68	<i>Dot. aux amort. et provisions</i>		335 240.24	335 240.24
71	<i>Production stockée(ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissem</i>		339 811.07	339 811.07
	Autres			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>397 255.09</b>	<b>675 051.31</b>	<b>1 072 306.40</b>

+

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**

=

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 072 306.40**

Sample

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		33 812.90	33 812.90
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Rembt. d'emprts (sf 1688 non budg.)	639 579.41		639 579.41
18	Compte de liaison :affectation			
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immob. incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	127 268.10		127 268.10
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immob.(reprises,</i>			
29	<i>Provis.pour dépréciation des immob.</i>			
39	<i>Provis.dépréciation stocks et en-cours</i>			
45X-1	Op. pour compte de tiers			
481	<i>Ch.à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers</i>			
59	<i>Provis.pour dépréc. cptes financiers</i>			
3...	Stocks			
	Dépense imprévues			
020	Autres			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>766 847.51</b>	<b>33 812.90</b>	<b>800 660.41</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 246 645.85**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 047 306.26**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks			
70	Prod.des services,du domaine et ve	83 000.00		83 000.00
71	Production stockée(ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	684 774.08		684 774.08
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		33 812.90	33 812.90
78	Reprises sur amortiss.et provisions	100 000.00		100 000.00
79	Transferts de charges			
	Autres			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>867 774.08</b>	<b>33 812.90</b>	<b>901 586.98</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	257 089.89
	+
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 158 676.87</b>

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emp.dettes assimil.(sf 1688 non bud.			
18	Compte de liaison :affectation			
20	Immob. incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières	70 141.00		70 141.00
28	Amortissements des immobilisations		335 240.24	335 240.24
29	Provis.pour dépréciation des immob.			
39	Provis.dépréciation stocks et en-cours			
45X-2	Op. pour compte de tiers			
481	Ch.à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers			
59	Provis.pour dépréc. cptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virt.de la sect.de fonctionnement		339 811.07	339 811.07
024	Produits des cessions d'immob.	300 235.00		300 235.00
	Autres			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>370 376.00</b>	<b>675 051.31</b>	<b>1 045 427.31</b>

<b>001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	1 878.95
	+
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 047 306.26</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	152 861.00	182 125.22	182 125.22
60611	Eau et assainissement	200.00	200.00	
60612	Énergie - Électricité	6 000.00	6 000.00	
60621	Combustibles			
60631	Fournitures d'entretien			
60632	Fournitures de petit équipement			
6064	Fournitures administratives			
6132	Locations immobilières			
6135	Locations mobilières			
61521	Terrains	13 800.00	15 000.00	
61522	Bâtiments			
615221	Entretien réparation bâtiment	12 000.00	7 200.00	
61558	Autres biens mobiliers			
6156	Maintenance			
616	Prime d'assurance			
6161	Multirisques	14 861.00	15 725.22	
617	Etudes et recherches		30 000.00	
6188	Autres frais divers			
6226	Honoraires			
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000.00	8 000.00	
6228	Divers	3 000.00	5 000.00	
6231	Annonces et insertions			
6261	Frais d'affranchissement			
6262	Frais de télécommunications			
627	Services bancaires			
6284	Redevances pour services rendus			
62848	Redevances autres prestations			
6288	Autres services extérieurs			
63512	Taxes foncières	95 000.00	95 000.00	
63513	Autres impôts locaux			
6354	Droits d'enregistrement et de			
6358	Autres droits			
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>			
6218	Autre personnel extérieur			
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>			
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6541	Créances admises en non-valeur			

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
6574	Subventions de fonctionnement			
656	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>		152 861.00	182 125.22	182 125.22
66	<b>Charges financières(b)</b>	208 944.00	192 729.87	192 729.87
661	Charges d'intérêts			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	208 944.00	192 729.87	
66112	Intérêts - Rattachement des IC			
	Calcul du 66112 :			
	ICNE de l'exercice :			
	ICNE de N-1 : 8134.57			
6618	Intérêts des autres dettes			
6682	Indemnités de réaménagement			
6688	Autres charges financières			
67	<b>CH. exceptionnelles(c)</b>	23 400.00	22 400.00	22 400.00
6711	Intérêts moratoires et pénalité			
6718	Autres charges exceptionnelles			
673	Titres annulés	23 400.00	22 400.00	
675	Valeurs comptables des immobil			
68	<b>Dotations au provisions(d)</b>			
6815	Dotations aux provisions pour			
6875	Dotations aux provisions pour			
	<b>Autres(f)</b>			
022	<b>Dépenses imprévues(e)</b>			
<b>TOTAL DEPENSES REELLES a+b+c+d+e</b>		385 205.00	397 255.09	397 255.09
023	<b>Virement à la section d'investisse</b>	4 570.66	339 811.07	339 811.07
042	<b>Opér.d'ordre de transfert entre se</b>	585 961.72	335 240.24	335 240.24
675	Valeurs comptables des immobil	32 165.00		
676	Différence sur réalisation (+)			
6761	Diff/réalisat° + transférées			
6811	Dotations aux amortissements d	553 796.72	335 240.24	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		590 532.38	675 051.31	675 051.31
043	<b>Opér.d'ordre à l'int. de la sec. de fo</b>			
	<b>Autres</b>			
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		590 532.38	675 051.31	675 051.31
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONT. DE L'EXERCICE</b>		975 737.38	1 072 306.40	1 072 306.40
	<b>+</b>			



**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
	<b>+</b>			
	<b>002 RESULTAT REPORTE</b>			
	<b>=</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONT.</b>			1 072 306.40

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 134.57
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-8 134.57

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
013	<b>Atténuations de charges</b>			
70	<b>Produits des services, du domaine et ventes.....</b>	83 000.00	83 000.00	83 000.00
7035	Locations de droits de chasse			
70878	par d'autres redevables	83 000.00	83 000.00	
73	<b>Impôts et taxes</b>			
74	<b>Dotations et participations</b>			
74718	Autres			
7473	Départements			
74741	Communes membres du gfp			
7475	Groupements de collectivités			
7478	Autres organismes			
75	<b>Autres produits de gestion couran</b>	657 365.00	684 774.08	684 774.08
752	Revenus des immeubles	657 365.00	684 774.08	
7551	Excédent des budgets annexes à			
7552	Prise en charge du déficit du			
758	Produits divers de gestion			
	<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>	740 365.00	767 774.08	767 774.08
	<b>(a)=70+73+74+75+013</b>			
76	<b>Produits financiers (b)</b>			
77	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	32 165.00		
773	Mandats annulés			
775	Produits des cessions d'immobi	32 165.00		
778	Autres produits exceptionnels			
7788	Produits exceptionnels divers			
78	<b>Reprises sur provisions (d)</b>	172 391.56	100 000.00	100 000.00
7815	Reprises sur provisions pour r	72 391.56		
7875	Reprises sur provisions pour r	100 000.00	100 000.00	
	<b>Autres (e)</b>			
	<b>TOTAL REC.REELLES=a+b+c+d+e</b>	944 921.56	867 774.08	867 774.08
042	<b>Opér.d'ordre de transfert entre se</b>	252 369.38	33 812.90	33 812.90
776	<i>Différences/réalisations (-)</i>			
7761	<i>Moins value compte résultat</i>			
7768	<i>Neutralisation des amortss</i>	218 556.48		
777	<i>Quote-part des subventions</i>	33 812.90	33 812.90	
7785	<i>Excédent d'investissement tran</i>			
043	<b>Opé.d'ordre à l'int. de la sec. de fo</b>			
	<b>Autres</b>			
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	252 369.38	33 812.90	33 812.90

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCT.DE L'EXER</b>	1 197 290.94	901 586.98	901 586.98
	<b>=Total des opé.réelles et d'ordre</b>			
	<b>+</b>			
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
	<b>+</b>			
	<b>002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			257 089.89
	<b>=</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONT.</b>			1 158 676.87

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
010	<b>Stocks</b>			
20	<b>Immo.incorporelles(hors opératio</b>			
203	Frais d'études, de recherche			
2031	Frais d'études			
204	<b>Subventions d'équipement versée</b>			
20422	Bâtiments et installations			
21	<b>Immo.corporelles(hors opérations</b>	68 155.70	71 800.00	71 800.00
2111	Terrains nus		58 800.00	
2113	Terrains aménagés autres que v	60 000.00		
2118	Autres terrains			
2128	Autres agencements et aménagem		10 000.00	
21318	Autres bâtiments publics			
2138	Autres constructions			
2151	Réseaux de voirie	3 000.00	3 000.00	
21538	Autres réseaux			
2158	Autres installations, matériel			
21713	Terrains aménagés autres que v			
21728	Autres agencements et aménagem			
21738	Autres constructions			
21745	Constructions sur sol d'autrui			
21758	Autres installations, matériel			
21783	Matériel de bureau et matériel			
2183	Matériel de bureau et matériel			
2184	Mobilier			
2188	Autres immobilisations corpore	5 155.70		
22	<b>Immo. reçues en affectation</b>			
23	<b>Immo.en cours(hors opérations)</b>			
2313	Constructions			
2315	Installations, matériel et out			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	68 155.70	71 800.00	71 800.00
10	<b>Dotations, fonds divers et réserve</b>			
1021	Dotation			
13	<b>Subventions d'investissement</b>			
1311	État et établissements nationa			
1323	Départements			
1327	Budget communautaire et fonds			
1328	Autres			
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	623 374.00	639 579.41	639 579.41
1641	Emprunts en euros	523 374.00	539 579.41	

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
1676	Dettes envers locataires-acqué			
1687	Autres dettes			
16874	Communes			
168741	Communes membres du GFP	100 000.00	100 000.00	
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
181	Compte de liaison			
<b>26</b>	<b>Particip.et créances rattachées</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financière</b>			
2764	Créances sur des particuliers			
	<b>Autres</b>			
020	Dépenses imprévues			
	<b>Total des dépenses financières</b>	623 374.00	639 579.41	639 579.41
	<b>Total dépenses opé.pour comptes de tier</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	691 529.70	711 379.41	711 379.41
040	Opé.d'ordre transfert entre section	252 369.38	33 812.90	33 812.90
	<b>Reprises sur autofinancement ant</b>	33 812.90	33 812.90	33 812.90
1068	Excédents de fonctionnement ca			
13911	Etat et établissement			
13912	Régions			
13913	Département	20 013.98	20 013.98	
13916	Autres établissements publics	9 954.11	9 954.11	
13917	Budget communautaire			
13918	Autres			
13931	Dotat équip territoires ruraux	3 844.81	3 844.81	
	<b>Charges transférées</b>	218 556.48		
192	Moins values sur cession			
198	Neutralisation des amortss	218 556.48		
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>			
2111	Terrains nus			
	<b>Autres</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	252 369.38	33 812.90	33 812.90
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	943 899.08	745 192.31	745 192.31
	<b>DE L'EXERCICE</b>			
	<b>+</b>			
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			55 468.10
	<b>+</b>			
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF</b>			246 645.85
	<b>REPORTE OU ANTICIPE</b>			
	<b>=</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTIS.CUMULE</b>			1 047 306.26

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
010	<b>Stocks</b>			
13	<b>Subventions d'investissement</b>			
1311	État et établissements nationa			
1312	Régions			
1313	Départements			
1315	Groupements de collectivités			
13151	GFP de rattachement			
1316	Autres établissements publics			
1317	Budget communautaire et fonds			
1318	Autres			
1321	État et établissements nationa			
1323	Départements			
1327	Budget communautaire et fonds			
1328	Autres			
1331	Dotat équip territoires ruraux			
16	<b>Empr. et dettes assimil.(hors 165)</b>			
1641	Emprunts en euros			
1676	Dettes envers locataires-acqué			
1687	AUTRES DETTES			
168741	Communes membres du GFP			
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>			
2031	Frais d'études			
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
21	<b>Immobilisations corporelles</b>			
2111	Terrains nus			
22	<b>Immo. reçues en affectation</b>			
23	<b>Immobilisations en cours</b>			
2315	Installations, matériel et out			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>			
10	<b>Dotations, fonds divers et réserve</b>	418 174.52	1 878.95	1 878.95
1068	Excédents de fonctionnement ca	418 174.52	1 878.95	
138	<b>Autres subv.d'investis.transférées</b>			
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>			
18	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
181	<i>Compte de liaison</i>			
26	<b>Particip.et créances rattachées</b>			
27	<b>Autres immobilisations financière</b>	70 141.00	70 141.00	70 141.00
2764	Créances sur des particuliers	70 141.00	70 141.00	
	<b>Autres</b>			

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
024	Produit des cessions d'immob.	310 235.00		
	<b>Total des recettes financières</b>	798 550.52	72 019.95	72 019.95
	<b>Total recettes opé.pour comptes de tiers</b>			
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	798 550.52	72 019.95	72 019.95
021	Virement de la sec. de fonctionne	4 570.66	339 811.07	339 811.07
040	Opé.d'ordre transfert entre sectio	585 961.72	335 240.24	335 240.24
192	Plus values sur cession			
2113	Terrains aménagés autres que v			
2118	Autres terrains	32 165.00		
21318	Autres bâtiments publics			
2138	Autres constructions			
280422	Bâtiments et installations	218 556.48		
281318	Autres bâtiments publics	307 649.31	307 649.31	
28138	Autres constructions	21 953.63	21 953.63	
28158	Autres installations, matériel	5 637.30	5 637.30	
28183	Matériel de bureau et matériel			
28184	Mobilier			
	<b>Total prelev.de la sec.de fonctionn</b>	590 532.38	675 051.31	675 051.31
041	<b>Opérations patrimoniales</b>			
2111	Terrains nus			
	<b>Autres</b>			
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	590 532.38	675 051.31	675 051.31
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	1 389 082.90	747 071.26	747 071.26
	<b>DE L'EXERCICE</b>			
	<b>+</b>			
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			300 235.00
	<b>+</b>			
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF</b>			
	<b>REPORTE OU ANTICIPE</b>			
	<b>=</b>			
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTIS.CUMULEI</b>			1 047 306.26

ZONE DE DIEUZE - BP 2023

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B 3</b>



**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV**

**A2.1**

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 01/01/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A2.2

## A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					10 619 157,21									
1641 Emprunts en euros (total)					10 619 157,21									
86456024736	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	23/07/2010	01/01/2018	15/01/2018	522 996,15	F	Taux fixe à 3,8 %	3,800	3,867	EUR	M	P	O	A-1
86456024697	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	23/07/2010	01/01/2018	15/01/2018	5 808 273,40	F	Taux fixe à 3,8 %	3,800	3,867	EUR	M	P	O	A-1
86415325743	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	12/07/2006	01/01/2018	05/01/2018	655 403,81	F	Taux fixe à 4,36 %	4,360	4,469	EUR	M	P	O	A-1
0535000020002604	CREDIT MUTUEL	22/07/2010	01/01/2018	31/01/2018	1 314 000,00	F	Taux fixe à 3,8 %	3,800	3,867	EUR	M	P	O	A-1
8735485	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE	17/11/2010	01/01/2018	25/01/2018	424 500,00	F	Taux fixe à 3,55 %	3,550	3,608	EUR	M	P	O	A-1
9899797	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE	13/03/2017	01/01/2018	02/01/2018	165 000,00	F	Taux fixe à 1,56 %	1,560	1,571	EUR	M	P	O	A-1
9799910	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE	19/09/2016	01/01/2018	25/03/2018	710 000,00	F	Taux fixe à 1,18 %	1,180	1,185	EUR	T	P	O	A-1
MON5Z2808EUR/0523743/001	BANQUE POSTALE	12/10/2018	26/10/2018	01/02/2019	742 387,09	F	Taux fixe à 1,1 %	1,100	1,105	EUR	T	P	O	A-1
5877657	CAISSE D'EPARGNE	05/02/2020	05/02/2020	05/05/2020	266 596,76	F	Taux fixe à 0,66 %	0,660	0,662	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de bréage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)														



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Categorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			CNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>													
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				6 115 153,09					539 579,26	192 729,91		7 437,90	
1641 Emprunts en euros (total)				6 115 153,09					539 579,26	192 729,91		7 437,90	
8645024736	N		A-1	324 046,01	12,54	F	Taux fixe à 3,8 %	3,867	20 478,11	11 959,54		480,65	
8645024697	N		A-1	3 598 780,97	12,54	F	Taux fixe à 3,8 %	3,867	227 425,48	132 819,80		5 337,98	
86415325743	N		A-1	178 100,91	3,93	F	Taux fixe à 4,38 %	4,469	41 649,46	8 971,30		416,04	
033500020002604	N		A-1	617 693,83	7,58	F	Taux fixe à 3,8 %	3,867	71 648,12	22 233,04		0,00	
8735485	N		A-1	178 684,11	6,07	F	Taux fixe à 3,55 %	3,608	26 791,40	5 910,16		74,89	
9899797	N		A-1	106 264,10	9,17	F	Taux fixe à 1,56 %	1,571	10 763,29	1 580,99		120,01	
9799910	N		A-1	429 332,17	8,73	F	Taux fixe à 1,18 %	1,185	46 856,15	4 859,29		62,68	
MONS22808EUR0053743001	N		A-1	505 714,96	7,83	F	Taux fixe à 1,1 %	1,105	60 810,84	5 312,60		802,07	
5877657	N		A-1	176 536,03	5,09	F	Taux fixe à 0,66 %	0,662	33 156,41	1 083,19		144,58	
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de blage sur ligne de trésorerie (total) (9)													
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>													
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>													
1671 Avances consolidées du Trésor (total)													
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)													
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)													
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>													
1681 Autres emprunts (total)													
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
1687 Autres dettes (total)													
<b>Total général</b>		0,00		6 115 153,09					539 579,26	192 729,91	0,00	7 437,90	

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt. (exemple : A-1 ; C-3).
- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
A2.3

## A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant du au 01/01/2023 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant du
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (De A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et complétés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complétés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complétés au 769.

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE  
LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**IV**

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	9					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	6 115 153 €					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instrument de couverture	Emprunt couvert		Instrument de couverture											
	Instrument de couverture	Capital restant du au 01/01/2023	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)														
Taux variable simple (total)														
Taux complexe														
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.  
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.  
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnd, swaption).  
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>IV</b>
	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Effet de l'instrument de couverture		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
<b>Taux fixe (total)</b>									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
<b>Total</b>								0.00	0.00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	IV
	A2.6

## A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
<b>TOTAL</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Auprès des organismes de droit privé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Auprès des organismes de droit public	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES****IV****A2.7****A2.7 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
<b>AMORTISSEMENT FACULTATIF</b>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Seuil d'amortissement sur un an : 1 500,00 € TTC	28/11/2003
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REPRISES EN FONCTIONNEMENT (biens amortissables)</b>	Sur la même durée que l'amortissement des biens	28/04/2011
<b>AUTRES PROCEDURES</b>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Cf. Délib. CCSDCC11049 du 28/04/2011 Cf. Délib CCSDCC17137 du 27/12/2017 ZAEC DIEUZE Cf. Délib.CCSDCC19063 du 30/09/20 Cf. délib CCSDCC21116 du 15/12/2021 Cf. Délib CCSDCC21100 du 15/12/2021	

Département de la Moselle  
 Arrondissement de Château-Salins  
 Membres de délégués désignés : 148  
 Membres de délégués en fonction : 148  
 Membres de délégués présents : 89

COMMUNAU  
 DU

Envoyé en préfecture le 16/05/2011  
 Reçu en préfecture le 16/05/2011  
 At: ch. le 16/05/2011  
 L: 057245701209-20110428-CCSDCC11049-DE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
 DELIBERATIONS DU  
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 avril 2011  
 Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

**POINT N° CCSDCC11049**

**FINANCES**

**Objet : Amortissement des immobilisations – Fixation des durées**

Vu la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 par laquelle l'assemblée fixait les durées d'amortissement pour les immobilisations corporelles et incorporelles, comme suit :

Désignation	Durée
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
➤ logiciels	2 ans
<b>Immobilisations corporelles</b>	
➤ Mobilier	10 ans
➤ Matériel de bureau électrique et électronique	5 ans
➤ Matériel informatique	2 ans
➤ Matériels classiques	6 ans
➤ Installations de voirie	20 ans
➤ plantations	15 ans
➤ Bâtiments légers	15 ans
➤ Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans

Vu la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 par laquelle l'assemblée fixait le seuil unitaire à 1.500 € ttc en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année, conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 70/2010 prise en conseil communautaire du 30 décembre 2010 par laquelle l'assemblée a sursis à la modification des durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de la Communauté de Communes du Saulnois, dans l'attente d'informations complémentaires de la part de Monsieur le Trésorier de Château-Salins.

Conformément au courrier du Sous-préfet de l'arrondissement de CHATEAU-SALINS, du 27 juillet 2010, et en vue de se mettre en conformité avec la législation susmentionnée, M. le Président précise qu'il y a lieu pour la Communauté de Communes du Saulnois de pratiquer l'amortissement des bâtiments relais construits sur les différentes zones communautaires.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de fixer les durées d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération du 16/12/2000	Nouvelle proposition
<b>Immobilisations corporelles</b>		
➤ Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans

Par ailleurs, en vue d'atténuer l'impact de ces écritures, relatives à l'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, Monsieur le Président propose également que notre collectivité procède à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Envoyé en préfecture le 16/05/2011  
Reçu en préfecture le 16/05/2011  
Affiché le :  
ID : 657-245701206-20110428 CCSD0001049-DE

Après délibération, l'Assemblée :

- **FIXE** la durées d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération du 16/12/2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
➤ Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans

- **AUTORISE** l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes de la Communauté de Communes du Saulnois, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- **AUTORISE** le Président ou son vice-président délégué à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Pour : à l'unanimité  
Contre :  
Abstention :

Pour extrait conforme,

Le Président,

**Roland GEIS**



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Mademoiselle la responsable du pôle « finances » de la Communauté de Communes du Saulnois

Département de  
la Moselle

Arrondissement  
de Château-Salins

Membres de  
délégués désignés : 146

Membres en fonction : 146

Membres présents : 97

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU SAULNOIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 novembre 2003  
Sous la présidence de Monsieur Roland TROUILLY

POINT 86/2003

Objet : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Monsieur le Président rappelle la délibération n° 49/2000 du 18 décembre 2000 fixant les durées d'amortissement des immobilisations corporelles pour chaque bien ou chaque catégorie de bien.

Par ailleurs, conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du C.G.C.T. (Code Général des Collectivités Territoriales), l'assemblée délibérante peut fixer un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur, ou dont la consommation est très rapide, s'amortissent en un an.

Le Conseil Communautaire, après délibéré :

- **FIXE** le seuil unitaire à 1500 euros TTC en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la décision.

POUR : 95

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1



Pour extrait conforme,

Dûment publié le 16 décembre 2003

Le Président



Envoyé en préfecture le 20/01/2014

Reçu en préfecture le 20/01/2014

COMMUNAUTÉ  
DU SAULNOIS

15, rue de la République - 54100 SAULNOIS  
Téléphone : 03 83 70 12 01 - 20 14 01 11 6 CCSDCC14007 DE

Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins

Nombre de délégués désignés : 148

Nombre de délégués en fonction : 148

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de délégués votants : 51

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 Janvier 2014  
Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

POINT N° CCSDCC14007

FINANCES

**Objet :** Budget général de la Communauté de Communes du Saulnois - Fixation de la durée d'amortissement du matériel roulant à compter du 01/01/2014

Considérant la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 ;

Considérant la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 ;

Considérant la délibération n° 11049 prise en conseil communautaire du 28 avril 2011 ;

Considérant les dispositions de l'article R2321-1 du CGCT, modifié par décret n° 2011-1951 du 23/12/2011, Monsieur le Président précise qu'il y a lieu pour la Communauté de Communes du Saulnois de pratiquer l'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de fixer les durées d'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois (qui intégrera notamment la balayeuse mécanique et le broyeur de végétaux) comme suit, à compter du 01/01/2014 :

Désignation	Durée d'amortissement prévue par l'instruction comptable M14 (à titre indicatif)	Durée proposée
Immobilisation corporelle :		
➤ Camions et autres véhicules techniques et industriels	4 à 8 ans	5 ans
➤ Voitures	5 à 10 ans	5 ans

Par ailleurs, en vue d'atténuer l'impact de ces écritures, relatives à l'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois, Monsieur le Président propose également que notre collectivité procède à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 01/01/2014.

Après délibération, l'assemblée :

- **FIXE** les durées d'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois (qui intégrera notamment la balayeuse mécanique et le broyeur de végétaux) comme suit, à compter du 01/01/2014 :

Désignation	Durée d'amortissement prévue par l'instruction comptable M14 (à titre indicatif)	Durée proposée
Immobilisation corporelle :		
➤ Camions et autres véhicules techniques et industriels	4 à 8 ans	5 ans
➤ Voitures	5 à 10 ans	5 ans



Envoyé en préfecture le 20/01/2014  
Reçu en préfecture le 20/01/2014  
Affiché le  
ID 057-245701205-20140116-CCSDCC14007-DE

- **AUTORISE** la Communauté de Communes du Saulnois à procéder à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle du matériel roulant inscrit au budget général de la CCS, à compter du 01/01/2014.
- **AUTORISE** le Président ou son vice-président à signer tout document inhérent à cette décision.

Votants	51
Abstentions	1
Ne se prononcent pas	2
Suffrages exprimés	48
Pour	47
Contre	1

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Roland GEIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Madame la responsable du pôle « finances » de la CCS



Département de la Moselle  
 Arrondissement de Château-Salins  
 Nombre de conseillers désignés : 148  
 Nombre de conseillers en fonction : 148  
 Nombre de conseillers présents : 55  
 Nombre de conseillers votants : 61

Envoyé en préfecture le 29/12/2017  
 Reçu en préfecture le 28/12/2017  
 Affiché le 28/12/2017  
 ID : 057-245701200-20171227-CCSDCC17137-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
 DELIBERATIONS DU  
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 décembre 2017  
 Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Considérant la convocation au conseil communautaire du mercredi 20/12/2017, par courrier daté du 13/12/2017 ;  
 Constatant l'absence de quorum à l'occasion de la séance du 20/12/2017 ;  
 VU les dispositions des articles L.2121-12, L.2121-17 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
 Considérant la convocation au conseil communautaire du mercredi 27/12/2017, par courrier daté du 21/12/2017 ;

GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

POINT N° CCSDCC17137

Objet : Durée d'amortissement des subventions d'équipement inscrites au chapitre budgétaire 204 et mise en œuvre du dispositif de neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des dites subventions d'équipement

Considérant l'avis favorable des membres de la commission « gestion financière et budgétaire » réunis le 13/12/2017 ;  
 Vu la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 par laquelle l'assemblée fixait les durées d'amortissement pour les immobilisations corporelles et incorporelles, comme suit :

Désignation	Durée
Immobilisations incorporelles	
> Logiciels	2 ans
Immobilisations corporelles	
> Mobilier	10 ans
> Matériel de bureau électrique et électronique	5 ans
> Matériel informatique	2 ans
> Matériels classiques	6 ans
> Installations de voirie	20 ans
> Plantations	15 ans
> Bâtiments légers	15 ans
> Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans

Vu la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 par laquelle l'assemblée fixait le seuil unitaire à 1.500 € ttc en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année, conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° CCSDCC11049 prise en conseil communautaire du 28 avril 2011 par laquelle l'assemblée :

- fixait la durée d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération de décembre 2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
> Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans

Envoyé en préfecture le 28/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

- autorisait l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes de Saulnois, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1er janvier 2011.

Vu les délibérations référencées CCSDCC14007 du 16/01/2014 et CCSDCC14148 du 15/12/2014, fixant les durées d'amortissement du matériel roulant comme suit :

- Camions et autres véhicules techniques et industriel : 5 ans
- Voitures : 5 ans

Considérant, d'une part, que le chapitre budgétaire 204 enregistre les subventions d'équipement versées ;

Considérant, d'autre part, que, en ce qui concerne la CCS, sont comptabilisés aux comptes 204 : les fonds de concours, ainsi que les subventions d'équipement versées par le budget principal aux différents budgets annexes ;

Compte-tenu que l'amortissement des subventions d'équipement versées est obligatoire pour l'ensemble des collectivités ;

Attendu que le décret n°2015-1846 du 29 décembre 2015 modifie la durée d'amortissement des subventions d'équipement et permet aux communes et à leurs établissements publics de procéder à la neutralisation de la dotation aux amortissements desdites subventions d'équipement, par l'inscription d'une dépense en section d'investissement et d'une recette en section de fonctionnement, en modifiant l'article R. 2321-1 du code général des collectivités territoriales de la manière suivante :

1° Le douzième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« des subventions d'équipement versées, qui sont amorties sur une durée maximale de cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études, de trente ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations, et de quarante ans lorsque la subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national ; les aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune de ces catégories sont amorties sur une durée maximale de cinq ans. » ;

2° Après le douzième alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Les communes et leurs établissements publics peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées, par inscription d'une dépense en section d'investissement et une recette en section de fonctionnement. »

L'opération de neutralisation susmentionnée se traduit par l'opération d'ordre budgétaire suivante :

Section d'investissement Mandat au compte 198 « Neutralisation des amortissements »	Section de fonctionnement Titre au compte 7768 « Neutralisation des amortissements »
-------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------

Il est proposé à l'Assemblée :

- 1) de fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que de l'ensemble des budgets annexes de la CCS, comme suit :

Objet de la subvention d'équipement versée au chapitre budgétaire 204	Durée d'amortissement prévue à l'article R2321-1 du CGCT	Durée d'amortissement retenue
➤ La subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
➤ La subvention finance des biens immobiliers ou des installations	30 ans	30 ans
➤ La subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans	40 ans

Envoyé en préfecture le 28/12/2017

Reçu en préfecture le 28/12/2017

Affiché le 28/12/2017

IL - CCN4 - CC 2017 - 27 - CCN5 - CC 2017 - 17 - DE

- 2) de mettre en œuvre, à compter de l'exercice budgétaire 2017, et suivants, sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la CCS, la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.

Après délibération, l'assemblée :

- **FIXE** la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que de l'ensemble des budgets annexes de la CCS, comme suit :

Objet de la subvention d'équipement versée au chapitre budgétaire 204	Durée d'amortissement prévue à l'article R2321-1 du CGCT	Durée d'amortissement retenue
➤ La subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
➤ La subvention finance des biens immobiliers ou des installations	30 ans	30 ans
➤ La subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans	40 ans

- **MET EN OEUVRE**, à compter de l'exercice budgétaire 2017, et pour les exercices budgétaires suivants, sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la CCS, la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.

- **AUTORISE** le Président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	61
Abstentions	0
Ne se prononcent pas	2
Suffrages exprimés	59
Pour	59
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Roland GEIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS



Département de la Moselle  
Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159

Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 83

Nombre de conseillers votants : 89

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

ID : 057-245701206-20211215-CCSDCC21116-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 8 décembre 2021

POINT N° CCSDCC21116  
FINANCES ET MARCHES PUBLICS

**Objet :** Fixation de la durée d'amortissement des subventions d'équipement inscrites au compte 2041412 versées dans le cadre du dispositif des fonds de concours territorialisé 2021-2026 et mise en œuvre du dispositif de neutralisation budgétaire

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée délibérante de la collectivité qui verse des fonds de concours peut librement fixer la durée d'amortissement de ceux-ci, indépendamment de leur destination.

L'article 186 de la Loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004 dispose que des fonds de concours peuvent être versés entre les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et les communes membres, « afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement ». Les fonds de concours peuvent donc correspondre à des subventions soit d'équipement, soit de fonctionnement.

Dans la première hypothèse, ils doivent être retracés en section d'investissement du budget et être amortis conformément aux articles L.2321-2 (27° et 28°) et R.2321-1 du CGCT.


L'article R.2321-1, dans son troisième alinéa, fixe la durée d'amortissement à quinze ans au maximum pour les subventions d'équipement versées aux organismes publics. Mais il est possible de choisir une durée plus courte (même un an), dès l'année de versement, sur décision expresse de l'assemblée délibérante.

Il en résulte que, dans cette limite, l'assemblée délibérante de la collectivité versante peut librement fixer la durée d'amortissement de telles subventions, indépendamment de leur destination. De même, aucune disposition n'impose d'amortir des subventions d'objet identique à la même cadence. En revanche, selon l'article R.2321-1, « tout plan d'amortissement commencé doit être poursuivi jusqu'à son terme ». Pour une subvention donnée, le plan d'amortissement arrêté est donc intangible, il ne peut être interrompu ou modulé.

Compte-tenu de ce qui précède,

Par dérogation à la délibération n°CCSDCC17137 du 27/12/2017, fixant la durée d'amortissement des subventions inscrites au chapitre budgétaire 204,

Vu l'avis favorable des membres de la commission Finances, réunie le 13 décembre 2021 ;

Envoyé en préfecture le 22/12/2021  
Reçu en préfecture le 22/12/2021  
Affiché le   
ID : 057-245701206-20211215-CCSDCC21116-DE

Monsieur le Président propose à l'Assemblée Communautaire de :

- FIXER la durée d'amortissement du compte 2041412, utilisé dans le cadre du dispositif des fonds de concours territorialisés 2021-2026, à 1 an ;
- METTRE EN ŒUVRE la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement précitées.

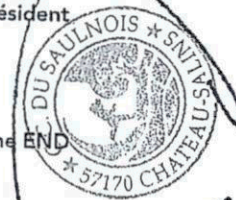
Après délibération, l'assemblée :

- FIXE la durée d'amortissement du compte 2041412, utilisé dans le cadre du dispositif des fonds de concours territorialisés 2021-2026, à 1 an ;
- MET EN ŒUVRE la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement précitées ;
- AUTORISE le Président ou son Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jérôme END



Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	89
Ayant pris part au vote	87
Abstention	1
Suffrages exprimés	86
Majorité absolue	44
Pour	86
Contre	0

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics

## BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE

INVENTAIRE DU PATRIMOINE AU 01/01/2023

## Compte 20422 : Subvention d'équipement bâtiments et installations

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2023	Valeur nette comptable au 31/12/2023
Régularisation cession CPDS	2021	218 556.48	1	218 556.48	0.00	0.00
TOTAL		218 556.48		218 556.48	0.00	0.00

neutralisation des amortissements

## Compte 2111 : Terrains nus

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Terrain JM IMMO	2013	9 089.60
Bascule budget général	2007	15.24
TOTAL		9 104.84

## Compte 2113 : Terrains aménagés autres que voirie

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Bascule budget général	2007	433 887.26
TOTAL		433 887.26

## Compte 2118 : Autres Terrains

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Transfert ZAEC DIEUZE terrain RETIA - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	44 233.89
Transfert ZAEC DIEUZE terrain PRODI INJECT - cf délib CCSDCC18116+ frais notariés	2018	31 726.54
Vente MENNEL	2022	-32 165.00
TOTAL		43 795.43

## Compte 2151 : Réseaux de voirie

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Aménagement de zone	2011	2 264 482.95
Travaux BARASSI - Aménagement de zone	2013	6 264.90
TOTAL		2 270 747.85

## Compte 21713 : Mise à disposition terrains aménagés autres que voirie

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Bascule budget général	2007	443 915.04
TOTAL		443 915.04

## Compte 21318 : Autres bâtiments publics

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2023	Valeur nette comptable au 31/12/2023
Transfert ZAEC DIEUZE SARTECH PTL1 - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	1 739 195.09	30	231 892.68	57 973.17	1 449 329.24
Transfert ZAEC DIEUZE HENG SIENG B22 - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	5 054 719.81	30	673 962.64	168 490.66	4 212 266.51
Transfert ZAEC DIEUZE SARTECH PTL 2 - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	1 132 268.02	30	150 969.08	37 742.27	943 556.67
Transfert ZAEC DIEUZE FICO 2 - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	369 761.44	30	49 301.52	12 325.38	308 134.54
Transfert ZAEC DIEUZE ASIALOR - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	933 534.94	30	124 471.32	31 117.83	777 945.79
Transfert ZAEC DIEUZE B9 - frais notariés	2018	1 216.03	1	1 216.03	0.00	0.00
TOTAL		9 230 695.33		1 231 813.27	307 649.31	7 691 232.75

## Compte 2138 : Autres constructions

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2023	Valeur nette comptable au 31/12/2023
Transfert ZAEC DIEUZE plateforme PTL - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	204 976.26	30	27 330.16	6 832.54	170 813.56
Transfert ZAEC DIEUZE bâtiment BUR - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	414 306.63	30	55 240.88	13 810.22	345 255.53
Travaux FICO	2018	39 326.20	30	5 243.48	1 310.87	32 771.85
TOTAL		658 609.09		87 814.52	21 953.63	548 840.94

## Compte 2158 : Autres instal mat outil techn

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2023	Valeur nette comptable au 31/12/2023
Signalétique de zone	2013	9 595.47	6	9 595.47	0.00	0.00
Transfert ZAEC DIEUZE Forage F1 - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	169 118.84	30	22 549.20	5 637.30	140 932.34
TOTAL		178 714.31		32 144.67	5 637.30	140 932.34

## Compte 21752 : Immo reçue en mise à disposition - Installation de voirie

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Transfert ZAEC DIEUZE - Aménagement voirie ZAC - cf délib CCSDCC18115	2018	522 647.40
TOTAL		522 647.40

## Compte 217534 : Immo reçue en mise à disposition - Réseaux d'électrification

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Transfert ZAEC DIEUZE - Extension éclairage - cf délib CCSDCC18115	2018	48 430.31
TOTAL		48 430.31

## Compte 2315 : Immobilisations en cours

Opération	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Aménagement de zone STAA	en cours	489 481.72
TOTAL		489 481.72

immobilisation extrabudgétaire au 2151

Vente à paiement échelonnée :

Compte 2764	Montant initial	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2022
B9 -SCI avenir 3D	1 052 121.60	981 980.16	911 838.72	841 697.28	771 555.84	701 414.40

NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENT

Designation du bâtiment : FORAGE F1

Localisation :

Zone communautaire

57260 DIEUZE

I. Amortissement des dépenses :

- Base amortissable : 169 118,94 €
- Durée de l'amortissement : 30 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
1331 : DETR	115 344,26 €	30 ans
<b>TOTAL</b>	<b>115 344,26 €</b>	<b>30 ans</b>

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2023	Valeur nette comptable au 31/12/2023
<b>Amortissement des dépenses</b>						
FORAGE F1	2019	169 118,94 €	30 ans	22 549,20 €	5 637,30 €	140 932,44 €
<b>Total amortissement des dépenses</b>		<b>169 118,94 €</b>		<b>22 549,20 €</b>	<b>5 637,30 €</b>	<b>140 932,44 €</b>
<b>Amortissement des subventions</b>						
1331 : DETR	2019	115 344,26 €	30 ans	15 379,24 €	3 844,81 €	96 120,21 €
<b>Total amortissement des subventions</b>		<b>115 344,26 €</b>		<b>15 379,24 €</b>	<b>3 844,81 €</b>	<b>96 120,21 €</b>



DETAILS DES AMORTISSEMENTS 2023NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENTDésignation du bâtiment : PTLLocalisation :Zone communautaire  
57260 DIEUZEI. Amortissement des dépenses :

- Base amortissable : 1 132 268,02 €
- Durée de l'amortissement : 30 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
Compte 1313 : Département	600 419,61 €	30 ans
Compte 1316 : Autres	298 623,43 €	30 ans
<b>TOTAL</b>	<b>600 419,61 €</b>	<b>30 ans</b>

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2023	Valeur nette comptable au 31/12/2023
<b>Amortissement des dépenses</b>						
Bâtiment PTL	2019	1 132 268,02 €	30 ans	150 969,08 €	37 742,27 €	943 556,67 €
<b>Total amortissement des dépenses</b>		<b>1 132 268,02 €</b>		<b>150 969,08 €</b>	<b>37 742,27 €</b>	<b>943 556,67 €</b>
<b>Amortissement des subventions</b>						
Compte 1313 : Département	2019	600 419,61 €	30 ans	80 055,92 €	20 013,98 €	500 349,71 €
Compte 1316 : Autres	2019	298 623,43 €	30 ans	39 816,44 €	9 954,11 €	248 852,88 €
<b>Total amortissement des subventions</b>		<b>899 043,04 €</b>		<b>119 872,36 €</b>	<b>29 968,09 €</b>	<b>749 202,59 €</b>

IV - ANNEXES - ETAT DES PROVISIONS

IV

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2023	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
6815 Loyers impayés PREFERENCE FERMETURE		30/09/2019	7 017.24	7 017.24		7 017.24
6875 Soulte ZAE DIEUZE		25/11/2020	300 000.00	300 000.00	100 000.00	200 000.00
<b>TOTAL GENERAL</b>						

IV - ANNEXES - ETALEMENT DES PROVISIONS

IV

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/24	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
6815	Loyers impayés PREFERENCE FERMETURE	7 017.24	1 année	7 017.24		
6875	Soutie ZAE DIEUZE	200 000.00	1 année	300 000.00		
<b>TOTAL GENERAL</b>						

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159

Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 103

Nombre de conseillers votants : 115

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 Septembre 2022

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 21 Septembre 2022

**POINT N° CCSDCC22077**  
**FINANCES ET MARCHES PUBLICS**

**Objet : Budget annexe de la zone de DIEUZE – Reprises sur provision semi-budgétaire en vue de pouvoir honorer le règlement du solde de la soulte due à la Commune de DIEUZE concernant le transfert de l'ex ZAE communale sur les exercices 2021 à 2025 – Année 2022**

VU la délibération n°CCSDCC20121 du 25/11/2020 par laquelle l'Assemblée Communautaire approuvait la constitution d'une provision semi-budgétaire au budget annexe de la zone de DIEUZE, d'un montant total de 500.000 €, détaillée comme suit :

- Type de provision constituée : semi-budgétaire de droit commun ;
- Objet de la provision : honorer le versement de la soulte due à la Commune de DIEUZE dans le cadre du transfert de l'ex ZAE communale sur les exercices 2021 à 2025 ;
- Montant total de la provision à constituer : 500.000,00 € ;
- Utilisation de ladite provision : 100.000,00 € annuels de 2021 à 2025.

VU la délibération n°CCSDCC21112 du 15/12/2021 approuvant la reprise de la quote-part de la provision précitée au titre de l'année 2021 ;

Compte-tenu de l'acquittement de l'annuité 2022 de 100.000,00 €, relative à la soulte de la ZAE de DIEUZE, au profit de la Commune de DIEUZE, via le bordereau de paiement n°14 mandat n°103 du budget annexe de DIEUZE, du 12/08/2022 ;

Considérant l'avis favorable des membres de la Commission Finances, consultée par voie électronique, le 23 septembre 2022 ;

Monsieur le Président propose à l'assemblée communautaire de :

- **APPROUVER** l'actualisation de la provision semi-budgétaire, au budget annexe de la zone de DIEUZE, conformément à la délibération n°CCSDCC20121 du 25/11/2020, comme suit :

- ✚ Type de provision constituée : semi-budgétaire de droit commun ;
- ✚ Montant total de la provision constituée au 31/12/2021 : 400.000,00 € ;
- ✚ Montant total de la provision à reprendre au titre de l'année 2022 : 100.000,00 € ;

✚ Montant total de la provision restant constituée au 31/12/2022 : 300.000,00 € (soit 400.000,00 € - 100.000,00 €)

### Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** l'actualisation de la provision semi-budgétaire, au budget annexe de la zone de DIEUZE, conformément à la délibération n°CCSDCC20121 du 25/11/2020, comme suit :
  - ✚ Type de provision constituée : semi-budgétaire de droit commun ;
  - ✚ Montant total de la provision constituée au 31/12/2021 : 400.000,00 € ;
  - ✚ Montant total de la provision à reprendre au titre de l'année 2022 : 100.000,00 € ;
  - ✚ Montant total de la provision restant constituée au 31/12/2022 : 300.000,00 € (soit 400.000,00 € - 100.000,00€) ;
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-Président délégué à signer tout document afférent à cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Président  
Jérôme END



### Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	115
Ayant pris part au vote	114
Abstention	1
Suffrages exprimés	113
Majorité absolue	57
<b>Pour</b>	<b>110</b>
Contre	3

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159

Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 100

Nombre de conseillers votants : 108

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 Décembre 2022

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 15 Décembre 2022

POINT N° CCSDCC22103

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET MARCHES PUBLICS

**Objet :** Constitution et actualisation des provisions semi-budgétaires relatives au risque d'irrécouvrabilité des « loyers » impayés

VU la délibération n°CCSDCC21106 du 15/12/2021 ;

VU la délibération n°CCSDCC22054 du 29/06/2022 ;

Constatant les situations suivantes :

Objet de la provision semi-budgétaire	Montant total des provisions constituées au 01/01/2022	Risque au 13/12/2022 Reste à recouvrer et/ou évaluation de charges	Propositions d'actualisation des provisions soumises au Conseil Communautaire du mois de décembre 2022		Montant total des provisions constituées au 31/12/2022	Observations
			Reprise / Complément	Montant		
<b>BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE</b>	<b>79 408,80 €</b>	<b>7 017,24 €</b>		<b>- 72 391,56 €</b>	<b>7 017,24 €</b>	
Loyers impayés PREFERENCE FERMETURE - Liquidation judiciaire (jugement du 03/04/2019)	7 017,24 €	7 017,24 €	Maintien	- €	7 017,24 €	Aucun loyer acquitté depuis le 01/01/2018 (date de la reprise par la CCS).
SCI Avenir 3D	72 391,56 €	- €	Reprise	- 72 391,56 €	- €	Mise en demeure adressée le 25/11/2021 via l'avocat de la CCS Me A. GASSE et dossier transmis à Me Emmanuelle ROUBER le 26/11/2021. Situation régularisée.
<b>BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE FRANCAITROFF</b>	<b>8 281,00 €</b>	<b>7 916,76 €</b>			<b>8 281,00 €</b>	
Bâtiment VENAISON - Impayés Société VENAISON DE LA TENSCH - Principe de prudence - Risque d'irrécouvrabilité des loyers impayés	8 281,00 €	7 916,76 €	Maintien	- €	8 281,00 €	Principe de prudence - fragilité de la société.
<b>BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE MORVILLE-LES-VIC</b>	<b>7 682,68 €</b>	<b>7 682,68 €</b>			<b>7 682,68 €</b>	
Bâtiment Saulbois - Société REKO ENERGIE BOIS - Principe de prudence - Risque d'irrécouvrabilité des loyers impayés	7 682,68 €	7 682,68 €	Maintien	- €	7 682,68 €	Paiement à terme échu d'où un loyer de retard permanent.
<b>TOTAL</b>	<b>95 372,48 €</b>	<b>22 616,68 €</b>		<b>- 72 391,56 €</b>	<b>22 980,92 €</b>	

Considérant l'avis favorable des membres de la commission « Finances »,

Monsieur le Président propose à l'Assemblée Communautaire de :

- D'APPROUVER la constitution et/ou l'actualisation des provisions semi-budgétaires au sein des différents budgets à caractère administratif de la Communauté de Communes du Saulnois, suivant le tableau mentionné ci-dessus ;
- DE QUALIFIER les provisions susmentionnées de semi-budgétaires de droit commun.

**Après délibération, l'Assemblée :**

- **APPROUVE** la constitution et/ou l'actualisation des provisions semi-budgétaires au sein des différents budgets à caractère administratif de la Communauté de Communes du Saulnois, suivant le tableau mentionné ci-dessus ;
- **QUALIFIE** les provisions susmentionnées de semi-budgétaires de droit commun ;
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-Président délégué à signer tout document afférent à cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Président  
Jérôme END

**Résultat du scrutin :**

Nombre de conseillers votants	108
Ayant pris part au vote	107
Abstention	2
Suffrages exprimés	105
Majorité absolue	53
<b>Pour</b>	<b>105</b>
Contre	0

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DETAIL DES DEPENSES**

Art	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
<b>DEPENSES FINANCIERES TOTALES = A+B+C+D</b>		673 392.31	673 392.31
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES = A+B+C</b>		673 392.31	673 392.31
<b>16</b>	<b>Empr.et dettes assi.hors 16449 et 166(A)</b>	639 579.41	639 579.41
1641	Emprunts en euros	539 579.41	539 579.41
1676	Dettes envers locataires-acqué		
1687	Autres dettes		
16874	Communes		
168741	Communes membres du GFP	100 000.00	100 000.00
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>			
<b>10</b>	<b>Reversement de dotations</b>		
<b>13</b>	<b>Remboursement de subventions</b>		
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>		
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>		
2764	Créances sur des particuliers		
	<b>Autres</b>		
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>		
	<b>Transferts entre sections = C+D</b>	33 812.90	33 812.90
	<b>Reprises / Autofinancement antérieur (C)</b>	33 812.90	33 812.90
10	Dotations fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement ca		
13911	Etat et établissement		
13912	Régions		
13913	Département	20 013.98	20 013.98
13916	Autres établissements publics	9 954.11	9 954.11
13917	Budget communautaire		
13918	Autres		
13931	Dotat équip territoires ruraux	3 844.81	3 844.81
15	Sur provisions pour risques et charges		
192	Moins values sur cession		
198	Neutralisation des amortss		
	<b>Charges transférées D=E+F+G</b>		
<b>2...</b>	<b>Travaux en régie (E)</b>		
481	Charges à répartir sur plusieurs exer. (F)		
	Stocks(G)		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	673 392.31	55 468.10	246 645.85	920 038.16



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**DETAIL DES RECETTES**

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES)</b>		745 192.31	745 192.31
<b>= a+b+c+d</b>			
	<b>Ressources propres ext. (a)</b>		
	<b>Autres rec. financières (b)</b>	70 141.00	70 141.00
138	Autres subv.d'invest.non transf.		
27	Autres immobilisations financières	70 141.00	70 141.00
024	Produits des cessions		
	<b>Autre</b>		
	<b>Transf. entre sections (c)</b>	335 240.24	335 240.24
15	Prov. pour risques et charges		
2118	Autres terrains		
21318	Autres bâtiments publics		
2138	Autres constructions		
280422	Bâtiments et installations		
281318	Autres bâtiments publics	307 649.31	307 649.31
28138	Autres constructions	21 953.63	21 953.63
28158	Autres installations, matériel	5 637.30	5 637.30
28183	Matériel de bureau et matériel		
28184	Mobilier		
.9	Prov. pour dépréciation		
192	Plus values sur cession		
481	Amort. des charges à étaler		
<b>021</b>	<b>Vir.de la sect.de fonct.(d)</b>	<b>339 811.07</b>	<b>339 811.07</b>

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL
<b>Total ressources propres disponibles</b>	745 192.31	300 235.00	0.00	1 878.95	747 071.26

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	920 038.16
<b>Recettes propres disponibles</b>	747 071.26
<b>Solde</b>	-172 966.90

IV - ANNEXE	
ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES	
	IV
	B1.5

**B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
2018	Soulte prix cess <sup>o</sup> ZAEC DIEUZE	Commune de DIEUZE	7 ans(s)	ANNUUEL.	1 450 000.00	300 000.00	100 000.00

IV - ANNEXES  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

IV  
B1.6

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
2011	C. Bail+Bail à construct <sup>e</sup>	FICOMIRRORS	18 ans(s)	Mensuel.	599 056,56	199 685,52	33 280,92
2009	Crédit bail	HENG SIENG	25 ans(s)	Mensuel.	10 202 921,00	4 582 951,40	401 426,40
2016	Cess <sup>e</sup> de C.Bail (effet 2011)	SARTECH (PTL)	20 ans(s)	Mensuel.	3 408 640,80	2 338 706,50	179 900,40
2020	Bail commercial	TERRES DU SAULNOIS	9 ans(s)	Mensuel.	0,00	0,00	5 423,28
2016	Bail de fait	FICOMIRRORS	9 ans(s)	Mensuel.	0,00	0,00	61 540,08
2017	Vente à paiement échelonné 2018	SCI AVENIR 3D	15 ans(s)	Mensuel.	1 052 121,60	701 414,40	70 141,44
2009	Bail Forage F1	HENG SIENG	75 ans(s)	Mensuel.	0,00	0,00	3 025,92

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE - SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

**D2 - ARRETE - SIGNATURES**

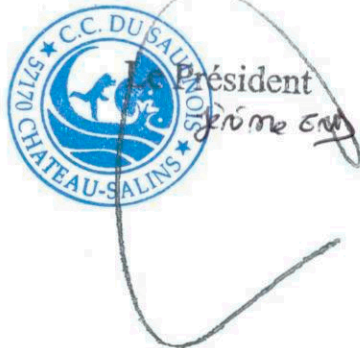
Nombre de membres en exercice	158
Nombre de membres présents	108
Nombre de suffrages exprimés	109
VOTES : Pour	109
Contre	
Abstentions	

Date de convocation : 03/04/2023

Présenté par le Président,  
A CHATEAU-SALINS, le 12/04/2023

Le Président,  
Délibéré par l'assemblée délibérante

A CHATEAU-SALINS, le 12/04/2023  
Les membres du conseil communautaire



The image shows a circular official stamp of the C.C. du Salinois (Communauté de Communes du Salinois) with the text "C.C. DU SALINOIS" at the top and "CHATEAU-SALINS" at the bottom, separated by two stars. The number "57170" is also visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink that reads "Président Jérôme Gruy".

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture

Département de la Moselle

Arrondissement de Sarrebourg - Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159

Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 108

Nombre de conseillers votants : 115

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 avril 2023

Sous la présidence de Monsieur Jérôme END

Date de convocation : 03 avril 2023

POINT N° CCSDCC23021-C

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET MARCHES PUBLICS

**Objet :** Budget Primitif 2023 de la Communauté de Communes du Saulnois – Budget Annexe de la Zone de Dieuze

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de :

- **APPROUVER** le budget primitif 2023 du Budget annexe de la zone de Dieuze de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit :

Recettes de fonctionnement		1.158.676,87	€
Recettes d'investissement		1.047.306,26	€
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2.205.983,13</b>	<b>€</b>
Dépenses de fonctionnement		1.072.306,40	€
Dépenses d'investissement		1.047.306,26	€
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2.119.612,66</b>	<b>€</b>

Après délibération, l'Assemblée :

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 du Budget annexe de la zone de Dieuze de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit :

Recettes de fonctionnement		1.158.676,87	€
Recettes d'investissement		1.047.306,26	€
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2.205.983,13</b>	<b>€</b>
Dépenses de fonctionnement		1.072.306,40	€
Dépenses d'investissement		1.047.306,26	€
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2.119.612,66</b>	<b>€</b>

- **AUTORISE** le Président ou son Vice-Président à signer toute pièce afférente à cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Président  
Jérôme END



Résultat du scrutin :

Nombre de conseillers votants	115
Ayant pris part au vote	111
Abstention	2
Suffrages exprimés	109
Majorité absolue	55
<b>Pour</b>	<b>109</b>
Contre	0

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle « Finances, Ressources Humaines et Marchés Publics »

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12/04/2023

Commune	Boîtier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
ABONCOURT SUR SEILLE	1		BAGNON Fabrice		DI MATTEO Eric
ACHAIN	2		RENARD Louis		DUBOIS Jérôme
AJONCOURT	3		VERHEE René		DONO Michel
ALAINCOURT LA COTE	4		DOYEN Bernard		NICOLAS François
ALBESTROFF	5		MUSSOT Germain		
ALBESTROFF	6		PREVOT Michel		
AMELECOURT	7		CHAIZE Gérard		ADONIAS René
ATTILLONCOURT	8		GAZIN Patrick		THIEBAUT Claude
AULNOIS SUR SEILLE	9		PROVOST Jean-Luc		GRANDCLAUDE Thierry
BACOURT	10		BELLOY Thierry		STEGNER Sylviane
BASSING	11		LEGRAND Christian		LAVAL Simon
BAUDRECOURT	12		BIZE Martine		DECKER François
BELLANGE	13		CAMPADIEU Marcel		PERNET Pascal

<b>BENESTROFF</b>	14	JAYER Francis 	JAYER Pierre
<b>BENESTROFF</b>	15	THIRION Laurent	
<b>BERMERING</b>	16	SCHAEDGEN Denis	
<b>BEZANGE LA PETITE</b>	17	SEVE Hervé	NAVE Claude 
<b>BIDESTROFF</b>	18	BELLO Hervé	PIERRON Francis
<b>BIONCOURT</b>	19	MICHEL Patrick	PERRIN Philippe
<b>BLANCHE EGLISE</b>	20	BOUBEL Alain 	BROQUARD Jean-Michel
<b>BOURDONNAY</b>	21	BARBIER Armelle 	JULLY Patrick
<b>BOURGALTROFF</b>	22	HINSCHBERGER Sylvain 	DENIS Marcel
<b>BREHAIN</b>	23	BUTLINGAIRE Olivier	GALAN Daniel
<b>BURLIONCOURT</b>	24	RICATTE François 	NONDIER Christian
<b>CHAMBREY</b>	25	PEIFFERT Patrick 	ALBRECH Gaëtan
<b>CHATEAU BREHAIN</b>	26	PETIT Jean-Paul	LALLEMENT Michel
<b>CHATEAU SALINS</b>	27	BENIMEDDOURENE Gaëtan	



Commune

Boîtier

Proc.

Conseillers titulaires


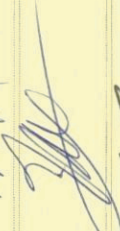



Proc.











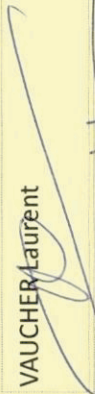
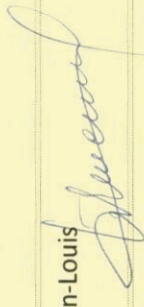

Conseillers suppléants

A à C

CHATEAU SALINS	28		HAMANT Daniel		
CHATEAU SALINS	29		HAZOTTE Bernard		
CHATEAU SALINS	30		LARIVIERE Sylvie		
CHATEAU SALINS	31		MARTIN-CAPET Monique		
CHATEAU SALINS	32		SIMON Patrick		
CHATEAU SALINS	33		STOCK MARGALET Sandrine		
CHATEAU SALINS	34		WEISSE Sandrine		
CHATEAU SALINS	35	X			
CHATEAU VOUE	36		SCHMITT-KNAFF Isabelle		PEREK Hélène
CHENOIS	37	✓	CHIR Sandrine		MAOT Alexandre
CHICOURT	38		BARTHELEMY Yves		LONCAR Nathalie
CONTHIL	39		ROMAIN Olivier		SEMMELEBECK Valérie
CRAINCOURT	40		FISCHER Didier		MATHIEU Dominique
CUTTING	41		IMHOFF Germain		DUCHESNE Olivier

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12/04/2023**

Commune	Boîtier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
DALHAIN	42		CONTE Didier		NAVARRO-ABOUT Joëlle
DELME	43		FORFERT Michel 		
DELME	44		KLOPP Loïc 		
DELME	45		PILLEUX Christelle 		
DELME	46		THESE Didier 		
DIEUZE	47		ESSELIN Christophe 		
DIEUZE	48		HAMANT Michel 		
DIEUZE	49		HERBUVEAUX Francine 		
DIEUZE	50		HOCQUEL Daniel 		
DIEUZE	51		LANG Jérôme 		
DIEUZE	52		LOUIS Bernard		
DIEUZE	53		OBELLIANNE Laurence 		
DIEUZE	54		RESCHWEIN Sylvie 		


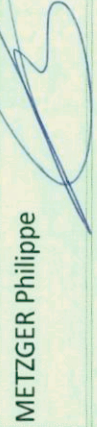


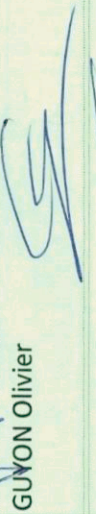
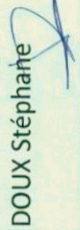
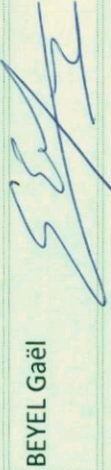


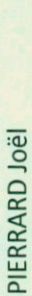
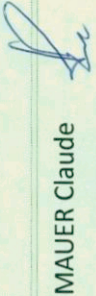
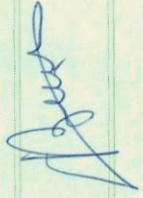
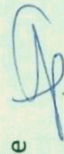

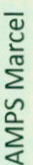
Commune	Boîtier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
DIEUZE	55		SASSO Dominique 		
DIEUZE	56		SCHREINER-WIRTZ Rachel 		
DIEUZE	57		TORMEN Sylvie 		
DOMNOM LES DIEUZE	58		THIRION Micheline 		THIRION Eric
DONJEU	59		LEMOINE Serge 		LESEUR Daniel
DONNELAY	60		CHAMANT Christian		BOURGUIGNON André
FONTENY	61		DONATIN Alain 		HOUBIN Christian
FOSSIEUX	62		DIEUDONNE Thérèse 		LECAQUE Daniel
FRANCALTROFF	63		CUFER Daniel 		
FRANCALTROFF	64		MULLER Nadine 		
FREMERY	65		BARBIER Marie-Thérèse 		PERRIN Jean-Luc
FRESNES EN SAULNOIS	66		CIARAMELLA Raphaël		VAUCHER Laurent 
GELUCOURT	67		VEVEURT Jean-Louis 		THOLEY Fatima 
GERBECOURT	68		DEHAND Jacques		GUYOT Philippe





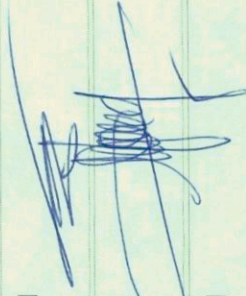
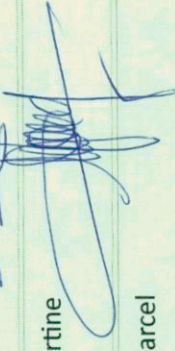

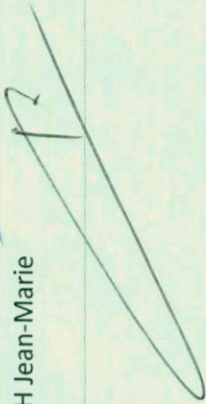
Commune	Boîtier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants	D à H
<b>GIVRYCOURT</b>	69		ZIMMERMANN Jacques		NAVELOT Virginia	
<b>GREMECEY</b>	70		L'HUILLIER Guy		BLAISIN Philippe	
<b>GUEBESTROFF</b>	71		CHATEAUX Thierry		SCHERRER Gilbert	
<b>GUEBLANGE LES DIEUZE</b>	72		VOINOT Gilbert		TEPPE Eujénia	
<b>GUEBLING</b>	73		REMILLON Joseph		BERNARD Evelyne	
<b>GUINZELING</b>	74		GERING Maurice		ADRIAN Marc	
<b>HABOUDANGE</b>	75		CANTENEUR Pierre		CATTELOIN Brigitte	
<b>HAMPONT</b>	76		SCHERRER Sylvain		MASSON Gérard	
<b>HANNOCOURT</b>	77		GODFRIN Jean-Noël		MEYER Pascal	
<b>HARAUCOURT SUR SEILLE</b>	78		JOST Annette		HENRY Franck	
<b>HONSKIRCH</b>	79		MONSIEUX Carol		GAERTNER Fabien	

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12/04/2023

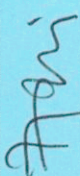





I à N

Commune	Boîtier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
INSMING	80		BRULLARD Philippe 		
INSMING	81		PATTAR Alain 		
INSVILLER	82		BOUSCHBACHER Sylvie		FIMEYER Christian 
JALLAUCOURT	83		FLORENTIN François 		NEIS Rachel
JUVELIZE	84		CIMINERA Sylvain 		VELOT Laurent 
JUVILLE	85		BLASSELLE Hervé		FARKAS Dominique 
LAGARDE	86		HAMANT Livier 		LAFLOTTE Marie
LANEUVEVILLE EN SAULNOIS	87		ETIENNE Gilles 		LALLEMENT Denis
LEMONCOURT	88		BOFFIN Christelle		PERNET Sonia
LENING	89		ERNST Antoine 		DUMONS Christophe
LESSE	90		TIAPHAT Benoît 		GRANDIDIER Alban
LEY	91		FOUQUET Marie-Christine		BARBE Claude 

Commune	Boîtier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants	I à N
LEZEY	92		BELLANGER Boris 		MAIRE Thibault	
LHOR	93		METZGER Philippe 		ROESSLER Cindy	
LIDREZING	94		DURRENBERGER Pascal 		DORT Thierry	
LINDRE BASSE	95		HAMANT Rémy 		TONNELIER Christian	
LINDRE HAUTE	96		GUYON Olivier 		BLASIARD Christophe	
LIOCOURT	97		DOUX Stéphane 		JULLIER Bernard	
LOSTROFF	98		BEYEL Gaël 		THIRION Laurent	
LOUDREFING	99		SIQUOIR Jean-Marie 		PELLEGRINI Nevio	
LUBECOURT	100		TOUSSAINT André 		AUCHET Michel	
LUCY	101		PIERRARD Joël 		DIDELOT Christophe	
MAIZIERES LES VIC	102		MAUER Claude 		BERNIER Solange 	
MALAU COURT SUR SEILLE	103		JACQUEMIN Maurice 		JACQUEMIN Robert	
MANHOUE	104		KARMANN Nicolas 		ANTOINE François	
MARIMONT LES BENESTROFF	105		AMPS Marcel 		KLEIN-BOUVIER Marie-Christine	

Commune	Boîtier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants	I à N
MARSAL	106		BERNARD Didier 		LEONET Sandrine 	
MARTHILLE	107		HIERONIMUS Gérard		KREMER Jean-Philippe 	
MOLRING	108		BELLO Maurice		BELLO Nathalie	
MONCOURT	109		NICOLAS Sylvain 		RAYEUR Didier	
MONTDIDIER	110		PFEIFFER Jean		TRIBOUT Guy	
MORVILLE LES VIC	111		NOEL Arnaud		URIOT Danièle	
MORVILLE SUR NIED	112		BELLOY Laurence		JACQUOT Daniel 	
MOYENVIC	113		SIMERMAN Jean-Marie		BALDIN Martine 	
MULCEY	114		CLAUDEL Laurent 		DUPONT Marcel	
MUNSTER	115		MANN'S Gérard 		LOHMANN Bertrand	
NEBING	116		SUPERNAT Thierry 		ROSENBERGER Régine	
NEUFVILLAGE	117		ROCH Jean-Marie 		ROCH Jean-Louis	

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12/04/2023

Commune	Boîtier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
OBRECK	118		ROTH Laëtitia		CANTENEUR François
OMMERAY	119		HENRY Sébastien		BOUBEL Eric
ORIOCOURT	120		PIC Jean-Jacques 		GEIS Virginie
ORON	121		CHONE Jean-Marc		DULME André
PETTONCOURT	122		TOSI Marie-Claude 		MARTY Sylvain
PEVANGE	123		CHATEAUX Yannick 		BARBIER Laurent
PREVOCOURT	124		MEYER Gérard 		GIRARD Nicolas
PUTTIGNY	125		PERRIN Robert 		PELESZUCK Jean-Claude
PUZIEUX	126		QUENETTE Gaëlle 		DOLLMANN Françoise
RENING	127		FESTOR Michel		BEYLET Olivier
RICHE	128		FORET Robert		CORSAINT Fabienne
RODALBE	129		DISCHER Roland		PERNET Jean-Marie
RORBACH LES DIEUZE	130		BOUCHE Etienne		GRDJAN Jean



Commune	Boîtier	Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants	O à Z
<b>SAINT EPVRE</b>	131		LEONARD Jean-Pierre		VINCENT Christelle	
<b>SAINT-MEDARD</b>	132		SIMON-LALZACE Aurélie		VAUTRIN Claude	
<b>SALONNES</b>	133		BROQUARD Jean-Pierre		TONNEILLIER Marie-Josèphe	
<b>SOTZELING</b>	134		DIDIER François		COUREL Christian	
<b>TARQUIMPOL</b>	135		BARTHELEMY David		BARTHELEMY Ghislain	
<b>TINCRY</b>	136		DUSSOUL Gil		NASSOY Jean-Louis	
<b>TORCHEVILLE</b>	137		FRICHE Laurent		BESSEGA Bertrand	
<b>VAHL LES BENESTROFF</b>	138		LALLEMENT Fabrice		PELTRE Brigitte	
<b>VAL DE BRIDE</b>	139		FIEBIG Vincent			
<b>VAL DE BRIDE</b>	140		LAIR Jacques			
<b>VANNECOURT</b>	141		RAMBOUR Michel		LOUIS Guy	
<b>VAXY</b>	142		LALLEMENT Claude		CEZARD Frédéric	
<b>VERGAVILLE</b>	143		BECK Gérard			
<b>VERGAVILLE</b>	144		PILEGGI Daniel			
<b>VIBERSVILLER</b>	145		KLEIN Valérie		LEFEVRE Jean-Claude	

Commune

Boîtier

Proc.

Conseillers titulaires

Proc. Conseillers suppléants

O à Z

VIC SUR SEILLE

146

BENEDIC Isabelle

FOULE Gisèle

VIC SUR SEILLE

147

END Jérôme

SCHERER Christian

VIC SUR SEILLE

148

KUNTZ Olivier

COLASSE Fabien

VIC SUR SEILLE

149

MASCHINO Agnès

ILLY Christophe

VIC SUR SEILLE

150

ROESS Emilien

VERGANCE Dominique

VILLERS SUR NIED

151

LEMALE Jean-François

HOUILLOON Didier

VIRMING

152

HOUPERT Yolande

SAJOUS Sophie

VITTEBSBOURG

153

ROSTOUCHER Gilbert

GAILLOT Laurent

VIVIERS

154

CEZARD Bertrand

GAILLOT Laurent

WUISSE

155

GUELLE Daniel

GAILLOT Laurent

XANREY

156

REMILLON Carole

GAILLOT Laurent

XOCOURT

157

AUMONIER Jean-Pierre

GAILLOT Laurent

ZARBELING

158

THIRY Stéphanie

GAILLOT Laurent

ZOMMANGE

159

GAILLOT Jean-Luc

GAILLOT Laurent